

# Procès-verbal de la réunion du bureau n° 3 du 25 septembre 2019

Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

\*\*\*\*\*

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le mercredi 25 septembre 2019 au siège fédéral, à 18 h 00 sur convocation écrite du président.

## Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance

### *Présents*

Marc TRUFFAUT	Président
Joël RENAULT	Secrétaire général
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national

### *Par visio*

Henri MIAU	Président délégué
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente communication et partenariats
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport adapté Jeune
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Colette FERON-GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Claude GISSOT	Membre

### *Excusés*

Jean-Claude WACH	Trésorier
Christine GHYS	Commission financière

### *Invitée*

Marie-Paule FERNEZ	Directrice technique nationale
--------------------	--------------------------------

Marc TRUFFAUT ouvre la séance et donne quelques informations :

- Sur le CA du CPSF du 2 octobre et la circulation dans la presse de la proposition de loi déposée par Philippe Latombe, député de Vendée, qui supprimerait les délégations aux deux fédérations de sport handicap.
- Sur l'Agence Nationale du Sport qui a proposé de rencontrer la FFSA le 7 novembre.
- Sur la réorganisation du siège
  - ✓ Sandra reprendra son travail début octobre après un congé parental, le secrétariat médical lui serait proposé. Le président la contactera avant sa reprise du travail.
  - ✓ Le remplacement de Maxime Texier est effectif au 1<sup>er</sup> octobre avec les mêmes missions données au nouveau salarié.
  - ✓ Un assistant en communication, Sébastien Montion, a été recruté
  - ✓ Dès réception des CR des médecins et des kinés, après validation par Catherine, il sera procédé au paiement par la comptabilité.

- Esther Nommé quitte la ligue d'Ile de France. Le bureau la remercie pour sa compétence, son efficacité et son état d'esprit.
- Marc propose d'intégrer 2 personnes à la commission Sport et Autisme, il s'agit d'Axel Parisot (sportif) et de Valentin Thiercelin étudiant de Science Po.
- Global Games  
Un tour complet de table est effectué sur le déplacement à Brisbane.
  - ✓ Pour les visas, c'est la procédure individuelle qui conviendra d'employer ce qui demandera un travail important.
  - ✓ Il reste une dizaine de licences à établir pour la délégation.
  - ✓ Il est élaboré la procédure pour la publication des résultats : il sera fait une alerte médaille officielle sur Facebook avant que les sportifs ou l'encadrement le fassent par eux-mêmes.
  - ✓ Il est demandé aux encadrants qui pratiqueront durant les GG, de prendre en supplément de leur licence « dirigeant » une licence « autre pratiquant » afin qu'ils soient bien couverts en cas d'accident sportif.
  - ✓ Se pose la question de la présence d'un journaliste du journal l'Equipe qui pourrait faire la une de l'Equipe Magazine pour environ 5 000 € Le bureau donne son accord de principe ainsi que son financement.
  - ✓ Une journaliste locale sera sur place durant les 9 jours pour 1 000 € Les photos seront réalisées par Geffroy.
  - ✓ Claude Gissot interroge sur le fait que l'équipe de France de Basket devrait faire 2 matchs le même jour, l'un à 11 h, l'autre à 15 h ; ces informations ne sont pas confirmées pour l'instant.
- CDSA 72  
La DRJSCS a décidé de transférer le poste de l'ESQ du comité départemental vers une association locale contrairement à l'avis du président de la fédération.
- Assemblée générale et semaine fédérale à Nantes  
Le budget du Palais des Congrès est trop élevé pour la FFSA. Une autre solution est demandée aux organisateurs, moins coûteuse.
- Assurance  
La MAIF est sollicitée en permanence. Il conviendra de créer une boîte à outils à mettre sur le site Internet fédéral. Richard Magnette sera sollicité à cette occasion.
- Modification du cahier des charges des Cols  
La partie médicale a été modifiée par Catherine Fayollet. Le cahier des charges pour les CF 2020 sera modifié en conséquence.
- Championnat du monde INAS de tennis 2021  
Le bureau avalise la candidature de la FFSA, en lien avec le club de tennis d'Annecy, la ligue AURA SA et le CDSA 74. Henri Miau se mettra en rapport avec la ligue et le cdsa pour proposer une date de visite des installations avant la fin de l'année.
- Evelyne Diaz fera une proposition aux ligues et aux cdsa pour adhérer à la visioconférence fédérale « Lifesize » pour une somme forfaitaire de 150€annuelle.
- Mutuelle Nationale des Sports  
Une rencontre est à programmer pour étudier la participation éventuelle de la FFSA à la plateforme spécifique « sport sur ordonnance ».

- Statuts fédéraux

Une révision est nécessaire pour se mettre en conformité avec le code du sport, en l'occurrence sur les dates des AG électives. A cette occasion, un toilettage sera réalisé. Il conviendra de rajouter l'autisme qui n'y figure pas actuellement.

Les statuts des ligues et des cdsa devront être modifiés pour prendre en compte ces modifications.

- Convention CNSA

Suite à une interrogation de Charles Nieto, le président fera un courrier aux présidents de ligues et de cdsa précisant les modalités de financement, par convention, jusqu'à la fin du dispositif.

- Commissions sportives nationales

Un regroupement est prévu en décembre 2019 ou en janvier 2020.

- Rugby à 7 à Suresnes

Colette confirme qu'une rencontre sportive rugby sera organisée le 16 novembre avec l'association sportive du personnel de l'Elysée pour un budget de 3 000 à 4 000 €. Ceci concerne 20 personnes (joueurs, encadrants, commission). Le cahier des charges et le règlement de la FFSA seront appliqués.

- Affiliations

**69/27 ELAN SPORTIF DE CHAPONOST**

14 rue du Stade

69630 CHAPONOST

**13/60 FOOTBALL CLUB LAMBESCAIN**

Mairie de Lambesc – 6 bd de la République

13410 LAMBESC

**77/37 AS DU GOLF DE LA FORTERESSE**

Domaine de la Forteresse

77940 THOURY FERROTTE

**CDSA 28 et CDSA 58**

Sous réserve de compléter leur dossier

**35/33 US DE MORDELLES - SECTION GYM**

Complexe sportif Beauséjour – 11 route de Chavagne

35310 MORDELLES

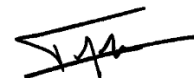
**21/13 CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS - SECTION GYM**

Chez M. Sylvain COMAS – 2 rue Marie Curie

21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président